



Centre commercial de Lameilhé
81100 CASTRES

Tel : 05 63 62 42 83

Fax : 05 63 62 42 84

du personnel territorial de la Ville de Castres et des Collectivités Adhérentes

REGLEMENT PRESTATION « CREDITS A 1% » ⁽¹⁾ **Convention conclue avec le Crédit Mutuel de l'Albinque**

⁽¹⁾ taux hors assurance

Objet de cette prestation

- ↔ Achat de biens à la consommation ou rachat de crédit
- ↔ Crédit d'un montant de 1.000 €, 2.000 € ou 3.000 €
- ↔ Remboursement sur 12 mois ou 24 mois ou 36 mois

MONTANT DES MENSUALITES SELON LE CREDIT EMPRUNTE

	Pour 1000 € empruntés		
DUREE	12 mois	24 mois	36 mois
Taux COS	1,00%	1,00%	1,00%
Mensualités avec Intérêts *	83,79 €	42,10 €	28,21 €
Capital et intérêt payés par durée	1 005,44 €	1 010,45 €	1 015,48 €

	Pour 2000 € empruntés		
DUREE	12 mois	24 mois	36 mois
Taux COS	1,00%	1,00%	1,00%
Mensualités avec Intérêts *	167,57 €	84,20 €	56,42 €
Capital et intérêt payés par durée	2 010,85 €	2 020,90€	2 030,98€

	Pour 3000 € empruntés		
DUREE	12 mois	24 mois	36 mois
Taux COS	1,00%	1,00%	1,00%
Mensualités avec Intérêts *	251,36 €	126,31 €	84,62 €
Capital et intérêt payés par durée	3 016,27 €	3 031,35 €	3 046,47 €

**coût hors assurance*

Bénéficiaires :

↪ Adhérent du COS

NB : Les couples d'adhérents ne peuvent pas bénéficier deux fois de la prestation
Les conjoints et les ayants droit ne peuvent pas bénéficier de cette prestation

Limitation :

↪ Le nombre de dossiers est limité en fonction de l'enveloppe globale financière

↪ Une seule demande par adhérent par année civile

↪ L'adhérent qui a bénéficié de l'attribution d'un crédit (1.000 € ou 3.000 €) ne sera pas prioritaire l'année suivante

Le déroulement au niveau du COS

↪ Contacter le COS (tél. : 05.63.62.42.83) ou par e-mail (cos@ville-castres.fr).

↪ Se munir d'un devis établi au nom de l'adhérent

↪ Un chèque de caution sera demandé, d'un montant de 30 % de l'achat. Il sera rendu sur présentation de la facture nominative ou de justificatifs de rachat de crédit.

↪ Après étude du dossier, un passeport signé par la Présidente, sera délivré afin de se rendre au Crédit Mutuel de l'Albinque.

Crédit Mutuel de l'Albinque

↪ Prendre RDV au 05.63.62.48.20, Crédit Mutuel de l'Albinque.

↪ Se munir obligatoirement du passeport et des justificatifs demandés par la banque

↪ Ouvrir un compte courant, y déposer 15 €. Cette somme sera restituée dans son intégralité à la clôture du compte.

↪ Versement des mensualités directement au guichet par chèque, espèces, ou via Internet.

La Banque assure la gestion du dossier financier, elle se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande de crédit.

Le COS ne peut être tenu pour responsable en cas de litige.

Rappel - Justificatifs à fournir au COS :

- Devis établi au nom de l'adhérent ou justificatifs sur du montant du crédit à rembourser de moins de 3 mois

- ou Facture de l'achat de moins de 3 mois.



Centre commercial de Lameilhé
81100 CASTRES

Tel : 05 63 62 42 83

Fax : 05 63 62 42 84

----- du personnel territorial de la Ville de Castres et des Collectivités Adhérentes -----

PRESTATION « CREDITS A 1% »
Convention conclue avec le Crédit Mutuel de l'Albinque

NOM :

Prénom :

N° carte :

Collectivité :

Je soussigné, M

certifie avoir pris connaissance

du règlement « PRESTATION CREDITS A 1 % », et m'engage à en respecter les termes.

Fait à Castres, le

Lu et approuvé :

Signature :